

GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **14 janvier 2013**

Délibération n° 2013-3443

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Budget primitif 2013 - Budget annexe de l'assainissement

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Rapporteur : Monsieur Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 4 janvier 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 16 janvier 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguot, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laurent, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincent, Mme Yérémiann.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à Mme Tifra), Bernard R. (pouvoir à M. Kabalo), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Flaconnèche), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Genin), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Benelkadi (pouvoir à Mme Frih), MM. Braillard (pouvoir à M. Arrue), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Fleury (pouvoir à M. Abadie), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Lambert (pouvoir à M. Chabrier), Mme Laval (pouvoir à M. Petit), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Martinez (pouvoir à M. Crédoz), Pili, Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Touraine (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Giordano, Vial.

Conseil de communauté du 14 janvier 2013**Délibération n° 2013-3443**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Budget primitif 2013 - Budget annexe de l'assainissement**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 décembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le projet de budget primitif 2013 du budget annexe de l'assainissement a été arrêté, en dépenses et en recettes, à 182 632 740 €. Il est rappelé que l'objectif de ce service public à caractère industriel et commercial est de préserver la qualité de l'environnement par une collecte largement assurée des eaux usées et leur traitement garantissant des rejets non polluants dans le milieu aquatique, en particulier dans le Rhône.

Ce service est assuré en régie directe par la Communauté urbaine de Lyon. Son budget est soumis à l'instruction budgétaire et comptable M 49 applicable aux services publics industriels et commerciaux. Les dépenses d'exploitation et les investissements sont assujettis à la TVA mais la gestion de la TVA est assurée hors budget par monsieur le trésorier principal ; c'est pourquoi les montants sont inscrits pour leurs valeurs hors taxes.

La section d'exploitation est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 107,929 M€.

L'autofinancement brut s'élève à 28,600 M€ en 2013, en augmentation de 3,55 % (27,620 M€ en 2012).

L'épargne nette ressort à 8,172 M€, en baisse de 22,2 % par rapport à 2012 (10,499 M€) et ce, après le remboursement du capital des emprunts de 20,428 M€ (17,121 M€ en 2012).

La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 74,703 M€, en diminution de 19,92 % par rapport au budget primitif 2012 (93,282 M€). C'est le fait d'une réduction des inscriptions opérationnelles, en particulier en dépenses, de 31,8 %.

En effet, les inscriptions pour la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) sont proposées, tous mouvements confondus, à 47,950 M€ en dépenses et 1,804 M€ en recettes, soit une charge nette de 46,146 M€. Elle est en baisse de 13,834 M€ par rapport à la charge nette du budget primitif 2012 qui s'établissait à 59,980 M€.

La part des prévisions opérationnelles représente ainsi 64 % des dépenses totales d'investissement et 2 % des recettes totales d'investissement.

L'encours de la dette est estimée à 249,341 M€ au 31 décembre 2012 (234,048 M€ au 31 décembre 2011). Le besoin d'emprunt à long terme en 2013 pour équilibrer le budget est arrêté à la somme de 33,300 M€ (41 M€ en 2012).

Le virement prévisionnel à la section d'investissement est porté à 9,800 M€ (8,640 M€ en 2012).

Le tableau, ci-dessous, présente la synthèse générale du budget annexe de l'assainissement pour 2013 :

Budget primitif 2013 - budget annexe de l'assainissement - synthèse générale (en M€) - tableau n° 1

Libellé	Budget primitif 2012	Budget primitif 2013	Evolution 2013/2012 (en %)
recettes réelles d'exploitation	103,696	101,909	- 1,72
recettes d'ordre d'exploitation	5,672	6,020	6,14
total recettes d'exploitation	109,368	107,929	- 1,32
dépenses réelles d'exploitation	76,076	73,309	- 3,64
dépenses d'ordre d'exploitation	33,292	34,620	3,99
total dépenses d'exploitation	109,368	107,929	- 1,32
autofinancement brut	27,620	28,600	3,55
remboursement du capital	17,121	20,428	19,32
épargne nette	10,499	8,172	- 22,16
recettes réelles d'investissement	58,777	39,764	- 32,35
recettes d'ordre d'investissement	34,505	34,939	1,26
total recettes d'investissement	93,282	74,703	- 19,92
dépenses réelles d'investissement	86,397	68,364	- 20,87
dépenses d'ordre d'investissement	6,885	6,339	- 7,93
total dépenses d'investissement	93,282	74,703	- 19,92
Total budget primitif	202,650	182,632	- 9,88

La mise en place au 1er janvier 2012 du nouvel outil de gestion financière et marchés, Filigrane, a nécessité la généralisation de l'utilisation du niveau "opération" pour l'inscription et le suivi des crédits tant pour la section d'exploitation que pour celle de l'investissement. Elle suppose aussi un niveau de regroupement des opérations au sein de "programmes" auxquels sont attachées des enveloppes de financement.

Les autorisations de programme et les autorisations d'engagement sont désormais votées sur la base d'un nouveau référentiel correspondant aux compétences de la Communauté urbaine. Elles sont retraduites dans le cadre de 31 programmes qui pourront faire l'objet d'ajout en fonction des décisions prises ultérieurement sur l'extension éventuelle de nos compétences par le Conseil de communauté.

Sur ce budget, 13 programmes sont valorisés au budget primitif 2013 :

Compétences	Programmes	
Développement et aménagement économique social et culturel	P01	Développement économique local
	P02	Rayonnement national et international

Aménagement de l'espace communautaire	P06	Aménagements urbains
	P09	Création, aménagement et entretien de voirie
	P12	Ouvrages d'art et tunnels
Politique de la ville	P17	Politique de la ville
Gestion des services d'intérêt collectif	P19	Assainissement
	P21	Eaux pluviales et ruissellement
Environnement et politique du cadre de vie	P27	Préservation et promotion d'espaces naturels
Moyens généraux	P28	Fonctionnement de l'institution
	P29	Gestion financière (dette, fiscalité, dotation, etc.)
	P30	Dépenses avec TVA non déductible
	P31	Energie

Les prévisions opérationnelles concernent 9 programmes qui constituent les autorisations de programme globales.

En mouvement réel, les investissements opérationnels ont été prévus à hauteur de 47,631 M€ en dépenses et 1,464 M€ en recettes, soit une charge nette de 46,167 M€, en retrait de 13,844 M€ par rapport à celle de 2012 (60,011 M€).

Ces dépenses opérationnelles comprennent :

- pour 47,622 M€, les réseaux et installations d'assainissement, la réalisation d'études pré-opérationnelles, l'achat de matériels roulants, d'outillages et de matériels divers, l'acquisition de mobiliers et de logiciels,
- pour 0,009 M€, une avance à verser sur les travaux qui seront réalisés sous voie privée, par les propriétaires, dans l'attente de l'intégration de ces équipements au patrimoine communautaire, au moment de leur raccordement aux réseaux d'eaux usées.

Elles financeraient les opérations en cours de réalisation à hauteur de 32,823 M€ : 6,328 M€ au titre des opérations globalisées 2011 à 2012, 26,495 M€ pour les opérations individualisées.

Le lancement de nouveaux projets ou d'autorisations de programme investissement (API) complémentaires pourrait mobiliser également 14,808 M€ supplémentaires dont 11,733 M€ pour les programmes de maintenance lourde 2013 et 3,075 M€ pour de nouvelles opérations à individualiser.

Les recettes réelles opérationnelles correspondent à des participations à recevoir dont :

- 1,084 M€ de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, qui concourent à la réalisation et aux mises aux normes des stations d'épuration dont les travaux ont déjà été lancés (programme P19),
- 0,380 M€ de subventions réservées à des projets futurs ou des API complémentaires à décider en 2013.

Des mouvements pour ordre doivent également être prévus dans les opérations de la PPI.

Il s'agit :

- en dépenses et en recettes au chapitre 041, d'écritures patrimoniales, équilibrées, concernant la régularisation des avances forfaitaires sur marchés (0,319 M€ - Programme P19),
- en recettes au chapitre 040, de la sortie patrimoniale de véhicules, après une cession à titre onéreux, pour une valeur nette comptable estimée à 0,020 M€. La contrepartie de cette proposition figure au chapitre 042 en dépense de la section d'exploitation (Programme P28).

Les prévisions d'investissement hors du champ de la PPI sont reprises dans les programmes P21 - Eaux pluviales-ruissellement et P29 - Gestion financière. Ces mouvements financiers représentent la somme de 72,900 M€ en recettes et 26,753 M€ en dépenses.

Les principales propositions budgétaires des 2 sections, en mouvement réel, sont présentées ci-après par programme.

Programme 01 - Développement économique local

Les crédits proposés pour un montant de 0,647 M€ seraient destinés à la construction de réseaux d'eaux usées (0,590 M€) et de recueillis des eaux de pluies (0,057 M€).

Ils concerneraient en particulier les zones industrielles de Lyon sud-est (opération n° 2P01O0894 pour 0,160 M€), de Lyon nord Genay, Neuville sur Saône (opération n° 2P01O0896 pour 0,120 M€), de la Vallée de la chimie (opération n° 2P01O0891 pour 0,103 M€), de La Mouche à Irigny, Pierre Bénite (opération n° 2P01O0889 pour 0,084 M€), et de Chassieu (opération n° 2P01O0888 pour 0,057 M€).

Programme 02 - Rayonnement national et international

Les actions de coopération décentralisée prévues en 2013 dans le cadre du fonds de solidarité eau (FSE) mobiliseront 0,200 M€, prévision identique à celle du budget primitif 2012 (opération n° 2P02O2186). Les recettes d'exploitation attendues de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à ce titre seraient de 0,100 M€.

Programme 06 - Aménagements urbains

L'investissement opérationnel est proposé à hauteur de 1,283 M€ pour la réalisation de réseaux d'eaux usées.

Les principaux chantiers concernent des opérations en cours (1,203 M€) et en particulier :

- à Mions, le quartier Joliot Curie (opération n° 2P06O1449) pour 0,490 M€,
- à Meyzieu, la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Gaulnes (opération n° 2P09O0692) pour 0,291 M€,
- à Saint Priest, la place Roger Salengro (opération n° 2P06O0399) pour 0,210 M€,
- à Bron, l'opération de renouvellement urbain (opération n° 2P06O1977) pour 0,083 M€,

0,080 M€ d'investissements supplémentaires sont proposés pour financer des projets nouveaux ou des API complémentaires à décider dans le courant de l'exercice.

Programme 09 - Création, aménagement et entretien de voirie

Les propositions budgétaires 2013 relèvent de la section d'investissement.

Les dépenses opérationnelles représenteraient 2,414 M€ dont 1,203 M€ pour les opérations déjà lancées. Les opérations les plus significatives concerneraient, pour 0,339 M€, l'aménagement des rues Longarini et Denfert à Givors (opération n° 2P09O2140), 0,293 M€ financeraient les infrastructures d'assainissement du boulevard urbain est (BUE) à Vaulx en Velin (opération n° 2P09O0344), 0,110 M€, les ouvrages réalisés dans le secteur Mermoz à Lyon 8° (opération n° 2P09O1529), 0,100 M€, les réseaux à Saint Genis Laval chemin de Moly (opération n° 2P09O2088).

Par ailleurs, 1,211 M€ pourraient permettre de répondre aux nouveaux besoins de financement induits, notamment, par l'aménagement futur de nouvelles voiries.

Programme 12 - Ouvrages d'art et tunnels

Il s'agit d'investissement opérationnel. L'enveloppe de financement en dépense prévoit 0,184 M€ pour la construction de réseaux aux abords de la passerelle du palais de Justice à Lyon 5° (opération n° 2P09O2075).

Programme 17 - Politique de la ville

La construction de réseaux d'assainissement estimée à 0,918 M€, les travaux pour le recueillis d'eaux pluviales proposés à 0,055 M€ et les frais d'études évalués à 0,029 M€ représentent les inscriptions 2013 en dépense réelle d'investissement, seule section représentée dans ce programme.

Cette enveloppe assurerait la poursuite des travaux engagés, notamment à Vaulx en Velin, sur les sites du grand projet de ville (GPV) Vernay Verchères (opération n° 2P17O1435 pour 0,100 M€), du quartier des Barges (opération n° 2P17O2208 pour 0,055 M€), et à Villeurbanne, îlot de la Poudrette (opération n° 2P17O1481 pour 0,044 M€).

Une enveloppe de 0,800 M€ est prévue pour des projets futurs ou les API complémentaires qui pourraient être arrêtés, dans le cadre de ce programme, en 2013.

Programme 19 - Assainissement

Les dépenses réelles d'exploitation représentent 29,674 M€, contre 31,922 M€ en 2012. Cette diminution de 2,249 M€ (- 7,05 %) est directement liée à l'inscription exceptionnelle au budget primitif 2012 de 2,800 M€ d'indemnisation à verser au Groupement rhodanien d'épuration (GRE), suite à la dénonciation du marché de gestion de la station d'épuration de Saint Fons.

L'entretien sous-traité des stations d'épuration (opération n° 2P19O2179) représente 44 % des dépenses, avec 13,09 M€, et reste stable par rapport à 2012.

Quelques postes connaissent des hausses, tels celui de la maintenance des stations d'épuration et de relèvement en régie directe (opération n° 2P19O2178), avec une prévision à 2,700 M€ (2,500 M€ en 2012), ou celui de la fourniture d'électricité avec 3,320 M€, contre 2,850 M€ au budget primitif précédent (opérations n° 2P19O2178 et 2181). Les crédits de l'opération n° 2P19O2183 - Etudes et stratégies sont revus à la hausse (0,443 M€ contre 0,156 M€ en 2012), notamment pour améliorer la connaissance de notre patrimoine "réseaux et branchements" (0,180 M€).

Le montant consacré à l'entretien du réseau (opération n° 2P19O2180) est identique à 2012 avec 2,420 M€.

Les subventions, pour un montant total de 0,323 M€, concernent la participation à verser au Syndicat pour la station d'épuration de Givors (SYSEG) pour l'exploitation de la station d'épuration de Givors (opération n° 2P19O2179) pour 0,182 M€, le soutien à la recherche à travers le Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) (opération n° 2P19O2183) pour 0,051 M€, des actions d'éducatives à l'environnement (opération n° 2P19O2185) pour 0,090 M€.

Avec une prévision de 1,796 M€, les taxes, versements assimilés et autres impôts et redevances augmenteraient de 0,45 % en 2013 (1,788 M€ en 2012). Les achats de fournitures diverses devraient diminuer, quant à eux, de 1,81 %, avec une inscription de 2,556 M€ contre 2,603 M€ en 2012.

Les recettes réelles d'exploitation enregistreraient une baisse de 2,07 %, avec 82,810 M€ (84,558 M€ en 2012), les primes d'épuration (compte 741) diminuant globalement de 1,560 M€ (8 M€ en 2013 contre 9,560 M€ en 2012). Avec 61,2 M€, le produit escompté de la redevance d'assainissement collectif, a été maintenu à celui du budget primitif 2012 (opération n° 2P19O2184).

Les principales autres recettes d'activité attendues sur ce programme sont :

- la redevance de raccordement à l'égout et la participation pour le financement de l'assainissement collectif (4,500 M€) et la facturation des branchements aux réseaux pour les particuliers (3,200 M€) pour un montant identique à celui de 2012 (compte 704),

- la redevance de transit et d'épuration facturée aux communes extérieures : 3,105 M€ contre 3,305 M€ en 2012, soit une diminution de 6,05 % (compte 7088),

- les redevances Voies navigables de France (VNF) pour un montant de 1,747 M€ (1,740 M€ en 2012) au compte 758, intégralement reversées à VNF (compte 6378).

En investissement, la dépense opérationnelle 2013 est proposée pour 38,317 M€ en mouvement réel dont 10,523 M€ pour les projets nouveaux et les autorisations de programme complémentaires, qui seraient individualisés par le Conseil de communauté, au cours de l'exercice.

27,794 M€ seraient engagés sur les opérations en cours de réalisation. Il s'agit en particulier des mises aux normes, constructions et maintenance lourde sur les stations d'épuration (5,679 M€). Ce poste serait en baisse de 13,176 M€ par rapport à 2012 du fait de la fin des chantiers de la Feyssine, Neuville sur Saône et Saint Fons.

Les chantiers pour la restructuration et le renforcement du réseau d'assainissement de la Communauté urbaine seraient assurés à hauteur de 11,981 M€ : 4,554 M€ financeraient les actions de maintenance programmées depuis 2010 (opérations n° 2P19O1841 à 1843), 2,754 M€ seraient dépensés pour les installations de Saint Germain au Mont d'Or (opération n° 2P19O1994), la refonte des réseaux sur les Communes de Décines Charpieu secteur Montout (opération n° 2P19O2580), Villeurbanne Tolstoï (opération n° 2P19O2727) et Vaulx en Velin/Villeurbanne Carré de soie (opération n° 2P19O1181) mobiliseraient respectivement 1,604 M€, 0,668 M€ et 0,428 M€.

Par ailleurs, la poursuite d'autres opérations individualisées est proposée. Certaines correspondent à des investissements importants pour la collectivité. Il s'agit, notamment à Oullins, de la réalisation du collecteur de l'Yzeron, programmée pour 4,992 M€ (opération n° 2P19O0249). Avec 2,495 M€, le chantier de l'exutoire à Feyzin s'inscrit dans la lutte contre les inondations des Communes du sud-est de l'agglomération (opération n° 2P19O0133). Le bassin de dessablement Eglantines à Lyon 9° serait également financé à hauteur de 0,873 M€ (opération n° 2P19O2345).

10,523 M€ seraient provisionnés pour les projets nouveaux : opérations à individualiser ou API complémentaires (1,264 M€) et programmes 2013 pour la maintenance lourde des équipements communautaires (9,259 M€).

La recette réelle de la PPI a été estimée à 1,464 M€ dont 0,380 M€ pour les projets nouveaux. Il s'agit de subventions d'équipement en grande partie attendues de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse (1,084 M€).

Elles concerneraient, notamment pour 0,645 M€, la station d'épuration de Genay (opération n° 2P19O1521), pour 0,184 M€ le site de Meyzieu (opération n° 2P19O1995) et pour 0,143 M€ celui de la Feyssine (opération n° 2P19O0127).

Programme 21 - Eau pluviales et ruissellement

La recette réelle d'exploitation de 17 M€, prévision identique à celle de 2012, concerne la participation du budget principal au titre des eaux pluviales, ces dépenses devant être prises en compte par le contribuable et non par l'utilisateur du service industriel et commercial.

Les dépenses réelles d'investissement du périmètre de la PPI seraient de 1,693 M€.

Pour lutter contre les inondations, la construction de réseaux séparatifs d'eaux pluviales est programmée, notamment à Mions, dans le secteur Libération (opération n° 2P21O2330 pour 0,035 M€), et à Vénissieux route de Corbas (opération n° 02P21O2444 pour 0,023 M€).

0,702 M€ seraient également dépensés dans le cadre d'un programme annuel d'actions relatif aux opérations de voirie (opérations n° 2P21O1891-1893).

0,900 M€ pourraient financer de nouveaux aménagements décidés en 2013 (opérations globalisées).

Hors du champ de la programmation, la participation du budget principal aux travaux pour le recueillis des eaux pluviales est estimée à 5 M€, en baisse par rapport à 2012 (8,700 M€).

Programme 27 - Préservation et promotion d'espaces naturels

La subvention à verser à l'association Air Rhône-Alpes (ARA) a été estimée à 0,058 M€.

Pour l'investissement opérationnel, 0,200 M€ pourraient financer des interventions sur les installations d'assainissement pour des opérations d'aménagement engagées en 2012 (opération n° 2P27O2563).

Programme 28 - Fonctionnement de l'institution

En mouvements réels, les charges et produits d'exploitation représentent respectivement 32,398 M€ (31,697 M€ en 2012) et 1,999 M€ (1,988 M€ en 2012).

Principal poste de dépense de ce programme, les charges de personnel (chapitre 012) sont en évolution de 2,50 %, avec une estimation de 28,208 M€, contre 27,520 M€ en 2012. Les loyers et charges locatives des locaux abritant les services communautaires (opération n° 2P28O1581) représenteraient 1,350 M€ en 2013, soit une diminution de 0,81 %, comparée à l'inscription d'un montant de 1,361 M€ en 2012. Les dépenses d'exploitation intègrent également les assurances (opération n° 2P28O2386) pour 0,886 M€ (0,897 M€ en 2012), les frais de logistique et d'entretien des bâtiments (opérations n° 2P28O2280 et 2278) pour 0,822 M€, montant en baisse de 5,29 % par rapport à 2012 (0,868 M€) et la maintenance informatique (opérations n° 2P28O2225 et 2226) à 0,410 M€ (0,330 M€ en 2012).

Les subventions aux associations du personnel (opérations n° 2P28O0220 et 1487) sont estimées à 0,342 M€ (0,350 M€ en 2012).

En ce qui concerne les produits attendus, le remboursement par le budget annexe des eaux de la part de la masse salariale affectée à la gestion de l'eau propre évoluerait de 0,94 %, avec 1,185 M€ en 2013 contre 1,174 M€ en 2012. La quote-part des loyers du Triangle, imputable au budget annexe des eaux, atteindrait 0,360 M€ en 2013 (0,333 M€ en 2012).

Pour ce programme, l'investissement opérationnel, en mouvement réel (1,891 M€) concernerait pour 0,497 M€ les opérations déjà décidées. Il s'agit d'achat de logiciels pour le système d'information "politiques publiques" actions 2012 (compte 2051 - opération n° 2P28O1861 pour 0,180 M€), de véhicules utilitaires, au titre de l'année 2012 (compte 2182 - opération n° 2P28O1669 pour 0,076 M€), de mobiliers et des outillages techniques (compte 2154 - diverses opérations pour 0,029 M€). Les travaux d'agencement sur bâtiments (comptes 21355 et 2313 - diverses opérations) seraient effectués pour la somme totale de 0,212 M€ et concerneraient en particulier la mise en conformité des toitures des services urbains et le plan de relance des économies d'énergies.

1,394 M€ seraient mobilisés pour les actions nouvelles en 2013 (opération n° 2P28O2564).

Programme 29 - Gestion financière (dette, fiscalité, dotation)

Les charges financières réelles d'exploitation seraient de 10,578 M€ en 2013, pour 12,021 M€ en 2012, soit une diminution de 12 %. Les frais financiers sont prévus en recul de 15,28 % (8,882 M€, contre 10,484 M€ en 2012) en raison de la baisse des taux d'intérêt constatée en 2012.

Les charges de structure à reverser au budget principal sont basées sur les résultats du compte administratif 2011 : 1,540 M€ en 2013, en hausse de 4,05 %, par rapport à l'exercice précédent (1,480 M€). Des ajustements seront opérés en 2013 au vu des résultats du compte administratif 2012.

Enfin, une ligne de sûreté budgétaire peut être ouverte à hauteur de 0,156 M€.

Les inscriptions proposées en dépenses réelles pour l'investissement, à hauteur de 20,733 M€, sont hors du champ de la PPI. Ces dépenses concernent le remboursement du capital des emprunts à long terme (16,918 M€) et d'autres emprunts assimilés (3,510 M€) ainsi que la provision pour dépenses imprévues (0,285 M€).

En recettes réelles, le besoin de nouveaux prêts à long terme est évalué à 33,300 M€ (41 M€ au budget primitif 2012).

Les mouvements pour ordre comptabilisés hors PPI, correspondent à l'annuité pour l'amortissement des subventions d'équipement reçues, en dépenses d'investissement au chapitre 040, soit 6,020 M€ et parallèlement en recettes au chapitre 042 en section d'exploitation.

Est également retracé au chapitre 040, hors PPI, en recettes d'investissement, l'amortissement des frais d'études et d'insertion, des biens meubles et immeubles, à constater dans l'exercice, soit 24,800 M€ (24,620 M€ en 2012). Une inscription équivalente, en dépenses à la section d'exploitation, est prévue au chapitre 042.

Toujours hors du champ de la PPI, le virement de la section d'exploitation vers la section d'investissement, avec 9,800 M€, évolue de 13,43 % (8,640 M€ de 2012). Il fait l'objet d'une inscription identique en dépenses de la section d'exploitation, au chapitre 023 et en recettes d'investissement au chapitre 021.

Programme 30 - Dépenses avec TVA non déductible

Ce programme a été créé spécifiquement au budget annexe de l'assainissement, pour la gestion des dépenses et recettes qui n'ouvrent pas droit à déduction de la TVA. La prévision de 0,180 M€, identique à celle de 2012, concerne les frais de carburants et d'entretien des véhicules légers dits "de tourisme" nécessaires aux missions d'assainissement.

Programme 31 - Energie

Ce nouveau programme recense toutes les dépenses liées aux consommations de fluides (eau, gaz, électricité, chauffage urbain) des bâtiments affectés. Il représente 0,221 M€ en 2013. D'une façon générale, bien que les consommations de fluides diminuent, les dépenses ont tendance à augmenter en raison de l'évolution des tarifs ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le budget primitif 2013 du budget annexe de l'assainissement arrêté, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de 182 632 740 €.

2° - Dit que le budget annexe de l'assainissement est voté, conformément à la nomenclature comptable M 49 par nature. Les chapitres sont constitués de comptes à 2 chiffres, à l'exception des charges à caractère général, des dépenses de personnel, des atténuations de charges et de produits, des opérations d'ordre de transfert entre sections, des opérations d'ordre à l'intérieur des sections, des opérations patrimoniales, qui sont des chapitres globalisés tels que définis par l'arrêté ministériel du 27 août 2002 portant sur l'harmonisation de la M 14 et de la M 49, complété par la réforme du 1er janvier 2008 et du 1er janvier 2012.

3° - Décide que, pendant l'année 2013, l'ensemble des dispositions prises par l'Etat en matière salariale s'étendra immédiatement aux agents communautaires de la direction de l'eau.

4° - Autorise monsieur le Président à :

a) - procéder à la réalisation des emprunts, sous toutes formes, destinés au financement des investissements prévus au budget annexe de l'assainissement,

b) - signer, à cet effet, les actes nécessaires.

5° - Fixe à 17 000 000 € la contribution prévisionnelle du budget principal au titre des eaux pluviales. Cette prévision sera actualisée en cours d'exercice en fonction des travaux et amortissements pratiqués en application des taux suivants sur le budget annexe de l'assainissement :

- 21,20 % de la charge nette d'exploitation,

- 32,10 % de la charge nette financière,

- 32,10 % de la charge nette des amortissements, auxquels s'ajoute le montant prévisionnel des amortissements des ruisseaux, galeries et bassins pour 731 896 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 16 janvier 2013.